

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CNW RÉSEAU QUÉBEC MÉTRO

Carnaval de Québec

QUÉBEC ET SES PARTENAIRES ANNONCENT PLUS DE 3,3 M \$ POUR CONSTRUIRE UN COMPLEXE MULTIFONCTIONNEL À BONHOMME

Québec, le 11 février 2010 - Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, la ministre du Tourisme, Mme Nicole Ménard, et le député de Jean-Lesage, M. André Drolet ont annoncé aujourd'hui des investissements de plus de 3,3 M \$ qui permettront au Carnaval de Québec d'agrandir ses installations en se dotant d'un complexe multifonctionnel. Pour l'occasion, ils étaient accompagnés du député de Montmorency, M. Raymond Bernier, du président du CLD de Québec, M. Pierre Tremblay, et du directeur général du Carnaval de Québec, M. Jean Pelletier.

Les sommes annoncées permettront la poursuite du développement du Carnaval de Québec tout en générant des retombées économiques et touristiques importantes pour la région de la Capitale-Nationale. L'aide accordée par les différents ministères et organismes de développement servira principalement à regrouper sous un même toit les bureaux administratifs, les entrepôts et les ateliers du Carnaval de Québec. Le nouveau bâtiment, plus vaste et plus sécuritaire, favorisera la création et l'accroissement de la production artistique des ateliers.

« Le Carnaval de Québec fait la fierté des citoyens de Québec et de la région. Au fil des années, il s'est taillé une place de choix dans le cœur des Québécois. La mise en place de cette nouvelle infrastructure renforcera les partenariats du Carnaval en matière d'organisation d'événements et favorisera ainsi un rayonnement encore plus grand de notre savoir-faire régional et de l'expertise de ses artisans », a déclaré le ministre Hamad.

« Ce projet correspond parfaitement à notre approche de mise en valeur du tourisme hivernal. L'implantation de ce complexe multifonctionnel contribuera certainement à bonifier l'offre touristique de la région de Québec par son futur Musée du Carnaval, en plus de valoriser le talent d'artistes et d'artisans québécois », a affirmé la ministre Ménard.

« Aujourd'hui, notre gouvernement donne au Carnaval de Québec, une institution bien de chez-nous, les leviers nécessaires pour poursuivre son développement. Pour avoir été personnellement impliqué dans l'organisation du Carnaval et y avoir notamment assumé la présidence en 1993, je suis d'autant plus fier d'accueillir dans mon comté cette nouvelle infrastructure qui sera à la hauteur de la réputation de cette grande fête hivernale », a ajouté le député André Drolet.

« C'est avec enthousiasme que nous participons à ce projet d'envergure du Carnaval de Québec. Ce nouveau centre multifonctionnel contribuera très certainement à propulser cet événement phare de la région vers de nouveaux sommets. Après plus d'un demi siècle d'existence, l'organisation se devait de regrouper en un seul lieu ses activités

administratives afin d'en maximiser son efficacité », a fait savoir M. Yves Germain, président de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale. Il a également tenu à mentionner que « ce projet structurant s'inscrit parfaitement dans le premier objectif du Plan quinquennal de développement 2006-2011 qui consiste à Accroître la vitalité de la région ».

« La réalisation de ce projet permettra non seulement à l'organisation du Carnaval de Québec de concentrer ses activités dans un immeuble mieux adapté à ses besoins, mais également d'accroître une expertise déjà reconnue en organisation, gestion et production d'événements, tout en favorisant la création d'emplois et la revitalisation socioéconomique de ce secteur de Limoilou. Autant d'éléments qui correspondent parfaitement à notre mandat de soutien du développement local et de consolidation du secteur touristique régional », a souligné M. Pierre Tremblay.

« Depuis déjà 56 ans, le Carnaval joue un rôle de moteur économique dans la région de Québec. Ce complexe multifonctionnel nous permettra de confirmer davantage ce rôle et d'assurer la pérennité de l'événement pour de nombreuses années à venir », a conclu M. Jean Pelletier.

Le Carnaval de Québec entend préparer les plans et devis dès ce printemps et lancer l'appel d'offres au courant de l'été. Le lancement des travaux est prévu à l'automne 2010 et ils devraient être complétés l'automne suivant.

La contribution gouvernementale provient du ministère des Affaires municipales et des régions et de l'Occupation du territoire (729 720 \$), du Bureau de la Capitale-Nationale (300 000 \$) et du ministère du Tourisme (300 000 \$). La Ville de Québec est également un partenaire de ce projet. Le Centre local de développement de Québec et la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale investissent chacun 100 000 \$. Investissement Québec accorde un prêt à hauteur de 150 000 \$. Par ailleurs, le Carnaval de Québec investit 1,7 M \$.

-30-

Sources :

Alexandre Boucher
Attaché de presse
Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale,
ministre du Travail et ministre responsable de la région de la
Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-4810

Emilie Rouleau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre du Tourisme
Tél. : 418 528-8063

Andrée-Anne Stewart
Attachée de presse
Carnaval de Québec
Tél. : 418 626-3716, poste 259

Pour informations :

Nicole Demers
Responsable des communications
Bureau de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 644-5039

Pierre Trahan
Conseiller en communication
CLD de Québec
Tél. : 418 525-4544, poste 2262
pierre.trahan@clddequebec.qc.ca

Josée Tremblay
Directrice générale
Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 529-8475

